



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



PERSPECTIVES D'ÉVALUATION offre un aperçu de l'action de l'UNESCO dans le domaine de l'évaluation. Conçu comme un outil de partage de connaissances et d'idées avec toutes les parties

prenantes concernées, ce bulletin a également pour but de nourrir les réflexions actuelles sur la place de l'évaluation dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La septième édition de **PERSPECTIVES D'ÉVALUATION** est consacrée à la mise en place d'un réseau de points focaux pour l'évaluation dans le cadre de la nouvelle politique d'évaluation de l'UNESCO.

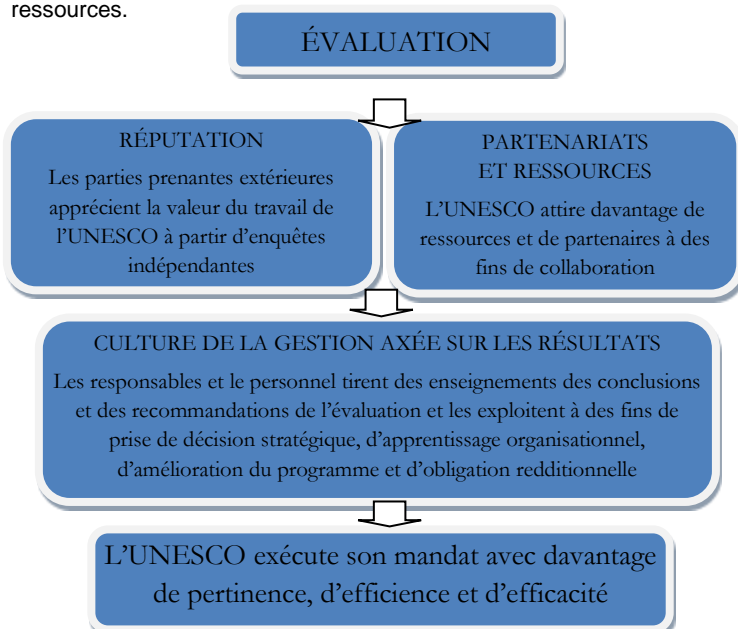
Qu'est-ce que l'évaluation et pourquoi revêt-elle de l'importance pour l'UNESCO ?

Selon sa définition, l'évaluation à l'UNESCO « a pour objet d'apprécier, de manière aussi systématique et impartiale que possible, une activité, un projet, un programme, une stratégie [...]. Axée sur les résultats escomptés et sur les résultats obtenus, elle examine la chaîne des résultats, les processus, les facteurs contextuels et les liens de causalité, afin d'appréhender les réalisations ou l'absence de celles-ci. » (Groupe des Nations Unies pour l'évaluation).

L'évaluation aide à déterminer la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions [...] (Politique d'évaluation de l'UNESCO)

Elle vise à fournir, à partir d'éléments démontrables, des renseignements crédibles, fiables et utiles et à permettre d'intégrer en temps utile les conclusions, recommandations et enseignements dans le processus décisionnel.

Les évaluations menées à l'UNESCO partagent le double objectif de l'apprentissage organisationnel et de l'obligation redditionnelle. En établissant ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et pourquoi, elles permettent aux gestionnaires des programmes, aux hauts responsables et aux organes directeurs de l'UNESCO de prendre des décisions éclairées sur l'élaboration des politiques et la programmation, de mettre en œuvre une planification stratégique et d'allouer au mieux les ressources.



Politique de l'évaluation de l'UNESCO

La politique d'évaluation de l'UNESCO pour 2014-2021 offre un cadre normatif pour un système plus efficace et plus intégré au sein de l'UNESCO. La politique subdivise le système d'évaluation en deux types distincts mais néanmoins complémentaires d'évaluation : les évaluations institutionnelles conduites/gérées par le Bureau de l'évaluation du Service d'évaluation et d'audit (IOS) et les évaluations décentralisées gérées par les secteurs de programme de l'UNESCO au Siège et dans les bureaux hors Siège



Qui sont les points focaux d'évaluation ?

L'UNESCO a récemment mis en place un réseau de points focaux pour l'évaluation afin de renforcer les capacités du personnel en matière de gestion des évaluations décentralisées dans l'ensemble de l'Organisation. Environ 70 membres du personnel ont ainsi été désignés pour servir de points focaux dans chaque secteur de programme, bureau hors Siège et Institut de catégorie 1, chacun étant accompagné d'un suppléant.

Pourquoi un réseau de points focaux pour l'évaluation ?

Le principal défi qui ressort des différentes études et initiatives d'IOS visant à renforcer les pratiques d'évaluation décentralisée concerne l'absence de structure officielle pour assurer une approche plus coordonnée de la planification, de la gestion et des rapports des évaluations décentralisées. Par ailleurs, les capacités de gestion des évaluations décentralisées sont inégales au sein du système de l'UNESCO.

En constituant un réseau de points focaux pour l'évaluation, IOS vise à renforcer les capacités d'évaluation dans l'ensemble de l'Organisation en proposant une formation, des orientations en matière d'évaluation et des outils, ainsi qu'en établissant une communauté de pratique.

Les avantages que représente un tel réseau pour l'Organisation sont notamment d'assurer une qualité supérieure et un meilleur usage des évaluations, et par conséquent de garantir des données d'évaluation plus solides et un meilleur apprentissage de la façon dont les programmes peuvent changer le cours des choses ; d'accroître la visibilité de l'action de l'Organisation grâce à une communication plus efficace des conclusions de l'évaluation ; de mieux informer les principaux partenaires et donateurs, ce qui permettra ainsi de d'amplifier la mobilisation de ressources à l'appui des programmes évalués.

Quels sont les rôles et responsabilités des points focaux pour l'évaluation ?

Les points focaux pour l'évaluation ne sont pas eux-mêmes responsables des évaluations décentralisées. Ils sont en revanche chargés d'appuyer la planification, la gestion, l'assurance qualité et l'utilisation des évaluations décentralisées dont leur Secteur, Bureau ou Institut est responsable.

Les points focaux pour l'évaluation et leurs suppléants doivent assurer la liaison avec les spécialistes de programme, les autres points focaux et le Bureau de l'évaluation d'IOS afin d'échanger des informations, des expériences et des conclusions concernant les évaluations passées et à venir. Ils sont également chargés de tenir un plan annuel d'évaluation de tous les projets extrabudgétaires soumis à évaluation et d'aider à communiquer à de plus larges publics les résultats, les recommandations et les enseignements tirés des évaluations.

Quels sont les rôles et responsabilités du Bureau de l'évaluation du Service d'évaluation et d'audit (IOS) ?

Le Bureau de l'évaluation d'IOS est responsable de l'établissement d'un système d'évaluation efficace afin de promouvoir l'apprentissage organisationnel et l'obligation redditionnelle de résultats. Le personnel du Bureau de l'évaluation apporte régulièrement son soutien à la réalisation des évaluations décentralisées, et il appuiera et coordonnera les efforts des points focaux de l'UNESCO pour l'évaluation en matière de gestion et d'assurance qualité des évaluations.

Les points focaux pour l'évaluation et autres membres du personnel de l'UNESCO peuvent s'adresser au Bureau de l'évaluation pour obtenir des orientations sur les procédures et les méthodes d'évaluation, sur les évaluations passées et à venir ou pour accéder aux listes d'évaluateurs confirmés.

Formation à la gestion des évaluations à l'UNESCO proposée par IOS

Les membres du personnel de l'UNESCO dans l'ensemble de l'Organisation ont des expériences variables en matière de gestion des évaluations. Afin d'assurer une approche plus coordonnée de la planification, de la gestion et des rapports des évaluations décentralisées, IOS a mis en place une formation relative à la gestion et à l'assurance qualité des évaluations. Une session pilote a été organisée au Siège de l'UNESCO les 16 et 17 mars 2017, à l'intention de 16 membres du personnel des secteurs de programme et des services centraux. Animée par Dr. Michele Tarsilla, évaluateur et formateur confirmé, et avec la contribution et la participation de membres du personnel du Bureau de l'évaluation d'IOS, cette formation de deux jours visait à offrir aux participants de solides connaissances relatives aux principales étapes du processus de l'évaluation et à leur faire connaître les méthodes et les pratiques facilitant la réalisation et l'exploitation des évaluations au sein de l'Organisation et à l'extérieur de celle-ci.

Les réactions exprimées au cours de l'évaluation de la formation ont confirmé que celle-ci répondait parfaitement, voire dépassait, les attentes des participants, et qu'elle suscitait leur intérêt pour l'évaluation, qui ne représentait pour la plupart qu'un domaine assez vague avant la session. Les participants ont notamment apprécié la richesse des connaissances et l'approche du formateur, la démarche chronologique, ainsi que les exemples détaillés et les exercices pratiques. L'attention a également été appelée sur la nécessité de développer l'apprentissage par la pratique dans le cadre de travaux en groupe et de disposer plus aisément de ressources et de matériels sur les méthodes et les pratiques en matière d'évaluation. Ces retours d'informations sur la session pilote permettront d'améliorer les prochaines sessions de formation à l'intention des collègues des bureaux hors Siège.



Prochaines formations sur l'évaluation

Le Bureau de l'évaluation d'IOS organise un cycle de formation à l'intention des points focaux pour l'évaluation des Bureaux hors Siège de l'UNESCO.

Beyrouth : 9-11 mai 2017

Nairobi : 28-30 juin 2017

Dakar : 3-5 juillet 2017

Bangkok : 13-15 septembre 2017

Santiago : 25-27 septembre 2017

Paris : dates supplémentaires à déterminer

Le personnel du Bureau de l'évaluation d'IOS se réjouit de rencontrer les points focaux pour l'évaluation du monde entier et de constituer cette importante communauté de pratique avec eux !